



P.V. de la réunion statutaire du 9 septembre 2024

Présents (11): MM et Mmes Marie-Paule BRAQUET, , Philippe CARON, Francis CORNILLE, Katia de le HOYE, Thierry JONCKHEERE, Michel LACROIX Monique MARSIGNY, Roland STERN, Jos STRAUVEN, , Andrée VANWELDE, François VERHULST.

Absents (2) : Françoise BREBART (excusée), Monique VANDEN BAVIERE (excusée)

Pour la Commune : - Mme Hang NGUYEN,
Echevine en charge de l'Enseignement, de la Petite Enfance, de la Vie sociale et seniors, de la Vie économique, des Jumelages

- Mme Cathy CLERBAUX ,
Echevine en charge de la Participation, de l'Energie, des Espaces verts et de la Propreté publique.

Pour l'administration : - Mmes Sophie PERMANNE et Siki BARAMOTO
- Mme Alice LOGET

POINT 1: Signatures du registre de présence et communication du Président

Les membres présents ont signé le registre des présences.

Le Président rappelle que la séance est enregistrée.

La communication du Président aborde les points suivants :

- Election communale : Opportunité de rencontrer les candidats sur les marchés et les brocantes.
- Madame Monique VANDEN BAVIERE est indisponible et ne peut plus participer aux réunions du CCCA. Questions qui se posent : Qui s'occupera de la traduction des PV en néerlandais, qui pourra la remplacer aux tables de paroles et, si elle est démissionnaire, pourra-t-elle être remplacée, compte tenu du fait que les membres qui ont quitté le Conseil ne l'ont pas été ? Le président va prendre contact avec elle pour obtenir des éclaircissements sur ses intentions.
- Mémoire du CCCA adressé aux partis politiques qui participent aux élections communales. Situation :

MR - GM - Engagés	Document rentré
Ecolo - Groen	Document rentré
PS – Vooruit – Cause Commune	Document rentré
Défi	Rien reçu
« Récupérons nos voix »	Rien reçu

Pour des raisons de neutralité, il est convenu que les partis ne pourront ni être reçus, ni être entendus par le CCCA.

- Laure LEFEVRE rappelle que pour le prochain journal « 1170 », prévu en novembre 2024 ; elle attend les informations que le CCCA voudrait publier.
- Le Président vient de participer à la réception concernant l'accueil des nouveaux habitants de la Commune : Rajeunissement des participants et distribution de boîtes jaunes.
- Le CCCA sera représenté à la prochaine réunion du CDCS qui aura pour thème : « Ensemble et séparément : vieillir dans une tour de 30 étages ».

- Le Comité Santé de la Commune se réunira prochainement en présence de l'Asbl « Bras dessus, Bras dessous », Asbl déjà rencontrée par le CCCA.
- Le Président rappelle que la fin du mandat des membres du CCCA est constaté au plus tard dans les 6 mois qui suivent l'installation du nouveau Conseil Communal (2^{ème} mardi du mois de décembre 2024). Madame PERMANNE s'occupera du lancement de la campagne de recrutement selon les conditions d'admission prévues dans les statuts. Le CCCA, par contre, est invité à en faire la publicité.
- La prochaine quinquette est prévue le 2 octobre 2024.
- Pour des motifs personnels, le Président ne pourra probablement pas être présent à la prochaine réunion du CCCA, prévue le 7 octobre 2024.

Point 2 : Approbation du PV de la réunion statutaire du 10 juin 2024

Le procès-verbal de la réunion statutaire du 10 juin 2024 (et non du 9 mars 2024) est approuvé.

Pour mémoire, les PV des réunions statutaires sont publiés sur le site de la Commune. Les avis évoqués en séance du CCCA ne sont pas pris en considération comme tels par Collège des Bourgmestre et échevins. Pour ce faire, le CCCA doit rédiger une interpellation ad hoc qui, dans ce cas, s'imposera aux autorités, sauf en période de prudence électorale.

Point 3 : Intervention des autorités communales

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Madame NGUYEN se réjouit de la qualité de la cérémonie d'accueil de la septantaine de nouveaux habitants.

LE RENOUVELLEMENT DES MANDATS DU CCCA APRÈS LES ÉLECTIONS.

Le CCCA se charge de faire simplement annoncer dans le journal 1170 la prochaine campagne de recrutement des candidats. Une demande formelle (pas le texte) à pouvoir insérer un article en ce sens doit être introduite avant la fin de la semaine au service de Laure LEFEBVRE.

L'article en question visera avant tout à faire la promotion du Conseil : bilan, témoignages, illustrations, etc. Cette publication

sera également réalisée par un envoi électronique aux abonnés à la newsletter du CCCA, auquel il sera joint le formulaire de candidature à renvoyer à l'Administration Communale.

Le service social insiste sur le rôle central qu'il joue dans la réception, l'examen, la sélection et la proposition des candidatures (membres effectifs et suppléants) à soumettre au Collège des Bourgmestre et échevins.

Pour garantir un maximum de neutralité au CCCA, les membres doivent être des citoyens non élus à l'issue du scrutin ou appartenant au monde politique en général. Les membres seront plutôt des « techniciens » qui servent d'interface avec le monde politique local.

Pour mémoire, il est rappelé que la représentativité des membres tient compte des éléments suivants : Equilibre des genres, répartition par quartier, présence de francophones et de néerlandophones.

LE VOTE PAR PROCURATION

Le vote par procuration est un stimulant pour la démocratie. Le mandant (celui qui donne mandat) et le mandataire (celui qui vote) votent-ils dans la même commune ? Le mandataire peut alors voter dans son propre bureau de vote ou dans le bureau de vote du mandant aussi bien pour lui-même que pour le mandant.

ORGANISATION DES ÉLECTIONS

Il a été constaté que certains bureaux de votes ne présentaient pas toutes les conditions nécessaires pour assurer la fluidité des files d'attente. A titre supplétif, le rôle des bénévoles est évoqué.

Il est fait allusion à la qualité parfois défailante des informations communiquées par le service de tests concernant la façon de voter.

Point 4 : Retour du questionnaire « bancs » et son évolution

Peu de personnes ont réagi à l'envoi de la newsletter publiée par le CCCA bien que plus de 50% des récipiendaires ont ouvert leur mail. Du côté de la Commune, les réponses sont également peu nombreuses.

Lieux : Plusieurs lieux sont évoqués à titre exemplatif. Les rues en pente ont vocation à être prioritaires. Les nuisances possibles doivent être prises en considération. Les habitants directement

concernés par la pose d'un banc sur leur trottoir pourraient faire l'objet d'une concertation.

Procédure : Le service mobilité de la Commune pilotera cette entreprise sur base d'une liste des lieux d'implantation prioritaires à réaliser. Une analyse plus fine sera entreprise par ce service en tenant compte de la largeur des trottoirs, des accès aux garages, des installations de parking à vélo, des normes concernant les zones protégées, etc.

Typologie des bancs : L'utilisation des bancs répondant notamment à un souci de bien-être des seniors : ils seront équipés d'accoudoirs et de dossier.

Budget : Le montant de 35.000,00 € Tva comprise, ne permettra pas d'acquérir un nombre significatif de bancs. Une somme supplémentaire de 10.000 € pourrait être envisagée, à condition de pouvoir bénéficier d'un subside. Ce projet reste globalement soumis aux règles habituelles des marchés publics.

Timing : L'idéal serait d'entamer rapidement la finalisation du projet et de terminer l'ensemble des démarches administratives de telle sorte que le marché soit clôturé pour le 31 décembre 2024. Les bancs seraient installés au printemps 2025.

Point 5 : Mémorandum : Accueil et suite (1 :34)

Trois listes ont réagi à l'envoi du mémorandum du CCCA.
Deux autres sont en attente d'une réponse.
Une nouvelle liste a été informée du projet CCCA, à savoir le « Gang des vieux en colère ».

Les réactions des partis sont positives, mais demandent à être approfondies.
Le président commence la lecture des réponses de la liste « MR-GM ».

Points 1.2 et 1.3 : Budget / Site internet

(Précisions apportées par Madame PERMANNE) :

Subsides : Cette solution est réservée aux Asbl et organismes qui ne sont pas directement du ressort de la Commune. Ce n'est pas le cas du CCCA.

Budgets : il est actuellement de 3000€ mais seulement 300 € ont été imputés. Madame PERMANNE note qu'un budget de 5000 € est estimé nécessaire pour couvrir les besoins de

l'année 2025 avec pour intitulé « Frais de communication, conférences, impressions, ... ».

Site internet : Il n'est pas question que le CCCA développe un site autonome. Une page est prévue sur le site communal.

Activités culturelles (2.2) et sportives (2.3)

Madame PERMANNE suggère de s'orienter vers les locaux occupés par les maisons de quartier, dont les locaux inoccupés (plages libres) pourraient accueillir les activités organisées par les seniors.

La lecture du reste de ce document fait l'objet de commentaires divers.

En conclusion, vu le peu de temps disponible, le Président enverra à tous copies des réponses des différents partis politiques. Ce point sera mis à l'ordre du jour du prochain Conseil.

Point 6 : Retour des informations recueillies au cours de la dernière séance du Conseil Communal concernant les seniors (Jos STRAUVEN)

Jos STRAUVEN communique quelques informations sur les implantations « Archiducs ».

- **Archiducs-Sud** : Le bilan de gestion est positif. Le solde servira à constituer un fonds de réserve.
- **Archiducs-Nord/Gerfauts** : Le coût des travaux dépasse les capacités budgétaires de la Commune au point d'hypothéquer le projet.
- En outre, un recours introduit au Conseil d'Etat est toujours en attente d'une décision.

Point 7 : Les commissions

INFORMATIQUE

- **Journée portes ouvertes des 12 et 13 septembre 2024** de 11 à 17:00 organisé par FOBAGRA L'objectif est de permettre aux habitants de la Commune de se faire une idée de tout ce que la Commune, associée à ce projet, propose en matière de vulgarisation du numérique, utile pour les citoyens. Le CCCA, les informaticiens publics, les animateurs des cours de tablette et de smartphone seront présents pour accueillir le public à qui sera offerte la possibilité de se sustenter vers midi. Thierry rappelle le

souci de la signalisation du local EPN toujours déficiente au départ de la place.

- **Cours du lundi et du jeudi** : peu d'inscrits les jeudis malgré l'envoi de la newsletter du CCCA. En attente d'une restructuration éventuelle. A remarquer que la Commune n'a pas fait le nécessaire dans sa newsletter pour publier l'annonce de la reprise des cours que Thierry avait communiqué au service.
- **Cours WORDPRESS** (mailing). Philippe communique le calendrier des cours : 2 cours fin septembre, début octobre et décembre. Confirmation des dates via DOODLE. Ajouter Thierry et Marie-Paule au groupe de participants
- **Groupe WHATS APP** : Un groupe WHATSAPP a été constitué par Katia. Il est intitulé « WHAPPS WB ». Certains membres n'ayant pas enregistré cette opportunité, elle fera à nouveau passer l'information à tous les membres du CCCA.

TABLE DE PAROLE

La prochaine table de parole aura lieu le 18 octobre 2024 à 14 :30 : au bar de la Maison Haute. Le sujet est le « Bien-être à domicile ».

La publication dans le Journal « 1170 » n'a pu avoir lieu.

Il serait judicieux de faire un rappel de cette table de parole dans la newsletter du CCCA quelques jours avant l'évènement. Ce dernier sera également relayé au moment de l'inauguration de la Place KEYM, dans quelques jours.

CONFÉRENCES

La prochaine réunion aura lieu le 8 novembre 2024. Elle sera donnée par Maître Xavier MAGNEE.

Le Président fait une proposition pour la conférence suivante, mais eu égard aux différentes remarques exprimées, il est décidé de renoncer à cette initiative.

Point 7 : divers.

Thierry JONCKHEERE souhaiterait que la communication des ordres du jour, des procès-verbaux et de certains rapports divers soient référencés en commençant par la clé Année/mois/jour pour faciliter le classement des utilisateurs (Ne pas renommer les fichiers reçus).

Andrée VANWELDE se pose la question de l'installation des bornes d'alimentation électriques pour voitures dans l'espace public. Quels sont les décideurs ? Sur quelle base ?

Marie-Paule BRAQUET,
Secrétaire

Roland STERN
Président.



Réunions du CCCA

Saison 2024-2025

Date	Type réunion	Heure
Lundi 7 octobre 2024	Ordinaire	09:30
Lundi 18 novembre 2024	Ordinaire	09:30
Lundi 9 décembre 2024	Statutaire	09:30
Lundi 13 janvier 2025	Ordinaire	09:30
Lundi 10 février 2025	Ordinaire	09:30
Lundi 10 mars 2025	Statutaire	09:30
Lundi 14 avril 2025	Ordinaire	09:30
Lundi 12 mai 2025	Ordinaire	09:30